

ADPEB  
17, La Chassagne  
86400 BLANZAY

Mairie de BLANZAY  
18, rue du Cèdre  
86400 BLANZAY

A l'attention de l'équipe municipale

## PROJET EOLIEN

Pour information : copie du courrier adressé à la mairie le 18/06/2016

Blanzay,

Le 18 juin 2016

Madame le Maire,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Lors de sa délibération du 08/10/2015, le conseil municipal de Blanzay a voté favorablement à l'étude de faisabilité d'une ferme éolienne « **SI** » la société Volkswind s'engage par écrit à ne pas poursuivre le projet « si un référendum local est négatif à l'issue d'une phase d'études, d'information et de consultation de 18 mois ».

Nous vous rappelons que la société n'a pas le droit de mener cette étude de faisabilité tant que l'écrit de la société n'a pas été délivré.

Par ailleurs, dans le bulletin municipal que vous avez fait distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants de Blanzay le 3 mai 2016, vous affirmez que vous n'aviez « plus de nouvelles de la société Volkswind » et que vous n'aviez « pas eu de réponse à votre courrier lui demandant de prendre un engagement par rapport à l'étude de faisabilité ».

Il s'avère qu'une entreprise mandatée par un promoteur éolien a commencé une étude à Blanzay dans le cadre d'un projet éolien sur la commune alors qu'elle n'en a pas le droit.

Par conséquent, nous vous demandons de faire respecter la délibération du 8 octobre 2015 en interdisant que cette étude soit menée tant que l'écrit n'est pas obtenu.

De plus, nous vous demandons d'informer la population sur le projet éolien et d'appliquer l'Article L110-1 du Code de l'Environnement en vertu duquel toute personne doit être informée des projets de décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Si vous négligez de faire appliquer la délibération que vous avez prise le 8 octobre 2015 et d'informer les habitants de la commune sur le projet éolien, nous exercerons une action en justice pour faire respecter la loi.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, nos salutations les meilleures.

Chantal SINAULT  
Présidente de l'Association de Défense et  
De Protection de l'Environnement de Blanzay